

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 25 janvier 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE (arrivé au point n°2) et Mmes Edith CHOUTEAU, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTI-MO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Christelle TREHET-COLLET
Mme Marie Chantal GUILLOT

Mme Monique LE BIHAN
M. Paul ABLINE

Absents excusés

M. Gérald BOUSSICAULT
Mme Danielle LANGLOIS
Mme Christine CORBILLON

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale adjointe, Villes des Ponts-de-Cé,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

POINT N°10 – EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU PRÉSIDENT

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,
Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

Date	N° de Décision	Désignation
10/01/24	DP24_01	Secours d'urgence
11/01/24	DP24_02	Secours d'urgence

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

CCAS LES PONTS-DE-CÉ



Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20240125-AS-24-01-25-10-DE
Date de télétransmission : 26/01/2024
Date de réception préfecture : 26/01/2024